

Ensemble, bâtitsons un avenir meilleur.

Les changements climatiques
représentent le plus grand
défi de notre époque.



« Notre raison d'être nous pousse à bâtir des collectivités durables et résilientes aux changements climatiques afin de protéger la sécurité financière des Canadiens et Canadiennes. »

– Robert Wesseling, président et chef de la direction

Nous vivons présentement une crise climatique qui a des répercussions grandissantes sur notre clientèle, nos collectivités et nos organisations. Alors que les températures moyennes mondiales ne cessent d'augmenter, des perturbations des courants atmosphériques et océaniques ainsi que des régimes de précipitations entraînent une instabilité croissante et compromettent la qualité de vie dans plusieurs régions du pays. Les dangers climatiques se multiplient, y compris les risques croissants de vagues de chaleur, de sécheresses, de feux incontrôlés et d'inondations, ce qui a entraîné une forte augmentation des sinistres catastrophiques au cours des dernières décennies¹. Le manque de préparation face aux changements climatiques ainsi que notre incapacité à attaquer le problème de front constituent l'un des risques socio-économiques les plus importants pour nos sociétés.²

Il est impératif de s'attaquer aux causes et aux impacts des changements climatiques en prenant des mesures d'atténuation et d'adaptation. Le rythme actuel des changements climatiques partout dans le monde est en grande partie attribuable aux activités humaines³. Il est essentiel d'atteindre l'objectif zéro émissions nettes pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en deçà de 1,5 degré Celsius, en tant qu'élément d'atténuation clé de l'Accord de Paris. D'ici là, les sociétés devront se doter d'une capacité et d'une résilience considérables pour faire face aux effets inévitables des changements climatiques, ce qui constitue une initiative d'adaptation clé de l'Accord de Paris.⁴

Co-operators et le secteur financier en général ont un rôle unique et important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques en raison de leur expertise en matière de définition, d'évaluation et d'atténuation des risques. Les changements climatiques augmentent bon nombre des risques que notre organisation gère et auxquels nos collectivités sont confrontées. Néanmoins, elle offre des occasions d'investir dans des marchés financiers responsables et dans le développement de nouveaux produits et services innovants susceptibles de favoriser la transition vers un avenir plus durable et plus résilient.

¹Voir par exemple : Facts of the Property and Casualty Insurance Industry in Canada : http://assets.ibc.ca/Documents/Facts%20Book/Facts_Book/2022/IBC-2022-Facts.pdf (en anglais seulement)

²Voir par exemple : WEF Global Risk Report 2022 : https://www3.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2022.pdf; (Mark Carney – Breaking the tragedy of the horizon : <https://www.bis.org/review/r151009a.pdf>); The cost of inaction (Economist Intelligence Unit, 2015 : https://www.eiuperspectives.economist.com/sites/default/files/The%20cost%20of%20inaction_0.pdf) (les trois articles sont en anglais seulement)

³Voir par exemple : IPCC, Climate Change 2013: The Physical Science Basis - Summary for Policymakers (AR5 WG1) : https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/downloads/report/IPCC_AR5_WG1_SPM.pdf (en anglais seulement)

⁴Voir par exemple : l'Accord de Paris : <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>

Agir aujourd'hui. Sécuriser l'avenir.

Notre vision est d'être un levier pour une société résiliente et durable. Pour donner vie à cette vision, nous avons pleinement intégré le développement durable dans notre stratégie et nos modèles de gouvernance, y compris la surveillance active du conseil d'administration. Nous avons pris les engagements suivants en faveur du climat à titre d'entreprise, d'assureur, d'investisseur et de coopérative :

À titre d'entreprise :

1. Nous soutenons l'Accord de Paris et son objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius, tout en s'efforçant de maintenir l'augmentation en dessous de 1,5 degré d'ici la fin du siècle.
2. Nous reconnaissons l'importance de faire le virage vers une économie durable, résiliente et à zéro émissions nettes et nous appuyons les initiatives fondées sur la tarification du carbone comme moyen d'encourager la réduction des gaz à effet de serre (« GES »).
3. Nous maintiendrons la carboneutralité dans nos activités, réduirons nos émissions avant compensation carbone de 45 % d'ici 2030, et serons à zéro d'ici 2040.
4. Nous continuerons d'intégrer les changements climatiques dans nos processus de gouvernance et de gestion des risques, en nous appuyant sur les mandats établis de notre conseil d'administration et de nos comités de gestion.
5. Nous continuerons d'adopter les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, et à s'y conformer. Par exemple, nous dévoilerons nos pratiques en matière de gouvernance, de stratégie et de gestion des risques liés aux changements climatiques, ainsi que nos paramètres et objectifs.

À titre d'investisseur :

6. Nous réduirons l'intensité des émissions de notre portefeuille de placement de 25 % d'ici 2025, de 50 % d'ici 2030 et nous atteindrons le niveau zéro émissions nettes au plus tard en 2050.
7. Nous nous engagerons à intégrer systématiquement les facteurs climatiques dans nos décisions d'investissement et nos produits.
8. D'ici 2030, nous placerons 60 % de nos actifs investis dans des investissements d'impact ou des investissements qui soutiennent la transition vers une société durable, résiliente face aux changements climatiques et à zéro émissions nettes, y compris des options de placement pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques au sein des collectivités canadiennes.
9. Nous engagerons un dialogue constant avec les plus grandes agences émettrices de notre portefeuille au sujet de leurs plans et actions de transition climatique, guidés par les positions de l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro.
10. Nous serons des propriétaires actifs, menant la lutte contre les changements climatiques par le biais d'un engagement des entreprises qui incite les conseils d'administration et la direction des entreprises à gérer efficacement leur risque lié au climat et à faire évoluer leurs modèles d'affaires pour qu'ils soient compatibles avec l'Accord de Paris et le soutiennent.
11. Nous serons les premiers à faire des revendications en matière de politique publique, à favoriser la lutte contre les changements climatiques en agissant, à la fois individuellement et par le biais d'initiatives de collaboration entre investisseurs, pour : des politiques à intérêt public et des actions gouvernementales conformes à l'Accord de Paris; un prix sur les émissions de gaz à effet de serre qui entraîne le changement de comportement souhaité; une communication des renseignements de meilleure qualité de la part des entreprises; et une transition juste, équitable et inclusive.

À titre d'assureur :

12. Nous aiderons notre clientèle à comprendre et à gérer les risques et les répercussions liés au climat et offrirons davantage de mesures incitatives pour réduire son exposition aux risques.
13. Nous continuerons à développer des produits et des services innovants de transfert de risques pour combler les lacunes potentielles des garanties liées au climat, à adapter davantage nos cotes de risque en fonction des risques individuels liés au climat, et à assurer, d'un océan à l'autre, la disponibilité de ces garanties et de ces approches de cotes de risques.
14. Nous continuerons d'explorer et de piloter des approches innovantes en matière de traitement des sinistres biens qui réduisent l'impact de l'utilisation des matériaux et des déchets, et donc les émissions.

À titre de coopérative :

15. Nous continuerons à jouer le rôle de levier et de rassembleur auprès de nombreux groupes d'intervenants pour favoriser le développement de collectivités durables et résilientes.
16. Nous agirons publiquement et résolument en faveur des mesures de lutte contre les changements climatiques dans nos interactions avec le personnel, les représentants et représentantes, les membres, la clientèle, les investisseurs et investisseuses, les partenaires d'affaires, les groupes industriels et les gouvernements.
17. Nous partagerons activement nos recherches et nos connaissances sur les risques et les stratégies en matière de climat afin de faire progresser l'élaboration de politiques aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

Notre démarche de développement durable

Nous continuons à saisir les occasions d'intégrer davantage la durabilité et l'action climatique à travers des solutions d'assurance et de placement innovantes, ainsi que par le biais de notre gouvernance, de nos opérations et de nos activités de revendication.

2008

- Adoption officielle d'une politique de développement durable ainsi que de l'objectif de réduire les émissions de carbone de nos bureaux administratifs de 50 % d'ici 2014 et de devenir équivalents carboneutres d'ici 2020.

2009

- Début du développement de produits et services durables pour inciter les consommateurs et consommatrices à faire des choix durables, notamment les véhicules hybrides et les maisons LEED.

2012

- Premier assureur de dommages au pays à devenir signataire des Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement avec le secteur financier.

2014

- Premier assureur canadien à signer l'Engagement de Montréal sur le carbone lancé dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies, un engagement à mesurer et à communiquer publiquement l'empreinte carbone des portefeuilles de placements conformément à la stratégie de placement active adoptée par notre gestionnaire de placements, Addenda Capital.

2015

- Premier assureur canadien à offrir une assurance contre les inondations terrestres aux propriétaires d'habitations et d'exploitations agricoles, quel que soit leur niveau de risque.

2018

- Participation au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, adoption d'une feuille de route de trois ans pour la mise en œuvre et nomination du comité de développement durable du Conseil d'administration chargé de superviser le changement climatique.

2020

- Atteinte de la carboneutralité dans nos activités.

2021

- Premier assureur canadien à adhérer à l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro, instaurée par l'ONU, et à la Net-Zero Asset Manager's Initiative par l'intermédiaire d'Addenda Capital.
- Établissement des objectifs zéro émissions nettes dans nos activités et nos options de placements d'ici 2040 et 2050 respectivement.
- Investissement, d'ici 2030, de 60 % des actifs totaux investis dans des investissements d'impact ou dans des investissements qui favorisent la transition vers une société durable, résiliente et à faibles émissions.
- Lancement du premier Fonds de transition climatique au Canada, par l'intermédiaire d'Addenda Capital.

2022

- Nomination d'un conseiller cadre en investissement climatique et résilience collective, et lancement d'un projet d'investissement dans la résilience pour financer des solutions d'adaptation au climat au sein des collectivités canadiennes.

2023

- Prise de position sur l'investissement dans le charbon thermique, qui est cohérente avec la position de l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro.

2024

- Confirmation de notre alignement sur la position de l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro en ce qui concerne le pétrole et le gaz, conformément à notre engagement et à nos pratiques en matière d'intendance. Nous n'investissons pas directement dans l'infrastructure pétrolière et gazière et nous ne ferions de tels investissements que s'ils étaient en phase avec la position de l'Alliance.



Ayez une vue d'ensemble. Apprenez-en davantage sur notre lutte contre les changements climatiques.

Consultez notre rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Dans le cadre du projet Association pour la comptabilité durable (ACD), Co-operators a signé une déclaration de soutien du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière. Comptant parmi les membres fondateurs du chapitre canadien de l'Association pour la comptabilité durable du Réseau de leadership des directeurs financiers, Co-operators appuie fortement les recommandations du Groupe de travail. Ces recommandations visent à gérer plus efficacement les risques liés aux changements climatiques dans les entreprises et à permettre aux prêteurs, aux assureurs et aux investisseurs d'évaluer ces risques et expositions en connaissance de cause.

Co-operators a publié le premier rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques en 2019 dans le cadre de la série de rapports de divulgations publiques annuelles. Grâce à notre adoption systématique des recommandations du GIFCC, nous avons élargi les divulgations de nos processus de gouvernance pour les risques et possibilités liés au climat, et nous avons intégré ces risques et possibilités dans notre planification stratégique et nos processus de gestion des risques pour déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat.

Consultez notre rapport annuel intégré

Notre rapport annuel intégré rend compte de manière exhaustive de nos performances. De nos plus grands défis à nos plus grandes réussites, il montre comment Co-operators a créé, au fil du temps, une valeur environnementale, sociale et financière pour ses principales parties prenantes et examine notre relation avec les questions et les tendances du monde qui nous entoure.

Vous voulez en savoir plus?

[Accédez à l'ensemble de nos rapports en ligne en cliquant ici.](#)